



ALGICIDE FONGICIDE CONCENTRE PROKALI

Renforcé avec un hydrofuge
TOITURES, FACADES, MURS, DALLAGES

Description de produit

Présentation	Algicide fongicide concentré est un produit de traitement anti-cryptogamique concentré, sans rinçage, préventif et curatif contre les algues, champignons et lichens. Renforcé avec un hydrofuge, 2 heures sans pluie suffisent pour traiter efficacement en toutes saisons les toitures, façades, murs et dallage.
Domaine d'Application	Produit algicide pour le traitement curatif des matériaux de construction (TP2) Protection des ouvrages de maçonnerie (TP10)
Aspect du produit	Liquide limpide incolore
Densité	1,00
Densité Composés de l'ion	Ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyl diméthyles, chlorures (CAS : 68424-85-1) 400,00 g/kg
pH	12,0
Matériel	Pulvérisateur basse pression
Conditionnements disponibles	5 L 20 L

Application

Mode d'emploi	Éliminer préalablement par brossage les plaques épaisses d'algues et de lichens. Dilution conseillée pour un traitement préventif et curatif : 1L Algicide fongicide concentré + 7L d'eau = 16m² Appliquer uniformément et à refus le mélange sur le support sec avec un pulvérisateur adapté en insistant sur les traces les plus marquées. Délai nécessaire sans pluie après traitement : 2 heures. Ne pas rincer.
Conseils pratiques mais non obligatoires	Une fois traités, les cryptogames vont se décomposer rapidement puis seront progressivement éliminés par les pluies. La propreté du support sera visible quelques semaines après traitement. Le produit est efficace jusqu'à 3 ans tant qu'il n'a pas été éliminé totalement par les pluies ou une autre action de nettoyage. Pour une propreté et une hydrofugation durable plus de 3 ans, il est conseillé de réaliser un traitement hydrofuge dans l'année suivant le traitement (avec Hydrofuge Prokali par exemple). Nettoyage des outils à l'eau.

Conseil

Précautions d'emploi

Ne pas appliquer par temps de gel, de grand vent, pluvieux ou risque de pluie dans les 2 heures.

Ne pas utiliser l'emballage.

Ne pas projeter sur les fleurs, plantes, gazon et bassins.

Éliminer l'emballage vide et le produit conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination.

Protéger les surfaces sensibles et toutes les surfaces non concernées par le traitement.

Il est conseillé d'effectuer un essai préliminaire.

Stockage et traitement des déchets

Conserver 12 mois dans son emballage d'origine fermé à l'abri du gel et de la chaleur.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Hygiène et sécurité-protection de l'utilisateur

CORROSIF + IRRITANT + DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Produit conforme au règlement UE n° "528/ 2012" et ses évolutions.

Formule enregistrée auprès de BioCID.

UFI : V8WH-N1HG-D007-WXHA